

prouvée par les expressions de malaise que l'on peut encore relever aujourd'hui dans les médias, reproduites dans la « Conclusion » (pp. 199-205), qui propose aussi un bilan récapitulatif des différentes époques examinées.

Le livre se termine par un « Épilogue » (pp. 207-212) où Annette BOUDREAU réfléchit au rôle du sociolinguiste et rappelle que si la déconstruction des idées reçues est nécessaire pour comprendre les idéologies linguistiques à l'œuvre, elle n'arrive pas à modifier les relations sociales : pour cette raison « le travail du linguiste est aussi de rendre compte des valeurs attribuées aux langues, à leurs variétés et à leurs usages, et de ne pas laisser croire que toutes les variétés de langues se valent. Si c'est le cas sur le plan de la description, la situation est tout autre sur le plan social. » (p. 212)

Riche et passionnant, *Dire le silence* est un livre qui aide à comprendre les enjeux sociaux et identitaires liés aux pratiques linguistiques, qui permet en particulier de mieux comprendre la francophonie acadienne. C'est une véritable histoire sociolinguistique de cette communauté qui a le mérite d'offrir au grand public une quantité de documents et témoignages peu accessibles, qui pourront stimuler des recherches ultérieures et rendre possibles des observations comparées avec d'autres contextes francophones minoritaires.

Cristina BRANCAGLION

Virginie HÉBERT, *L'anglais en débat au Québec. Mythes et cadrages*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 203 pp.

Depuis la nuit des temps, le rapport des Québécois à la langue anglaise fait couler beaucoup d'encre. Pour les uns, la connaissance de l'anglais au Québec est indispensable, car il représente la clé permettant de s'ouvrir au monde et d'accéder aux dynamiques les plus importantes de la globalisation. Pour les autres, au contraire, l'anglais représente une menace et évoque les spectres négatifs de l'anglicisation du passé, en particulier les conclusions de l'enquête de Lord DURHAM (1839) qui qualifiait les Canadiens français de peuple dépourvu d'histoire et de littérature, tout en proposant leur assimilation.

Avec son essai, issu de ses études doctorales, Virginie HÉBERT revient sur ce dualisme qui déstabilise les Québécois (p. 3) et se penche sur le débat public qui fait rage au Québec depuis une dizaine d'années, débat déclenché en 2011 à l'occasion de l'implantation du programme d'anglais intensif annoncé par le premier ministre de l'époque, Jean

CHAREST. Ce programme prévoyait que « tous les élèves francophones québécois [auraient dû consacrer] la moitié de leur 6^e année du primaire à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde » (p. 2). Comment l'enseignement de l'anglais au Québec a-t-il été perçu, dans le passé ? Et comment est-il perçu de nos jours ? L'apprentissage de la langue anglaise permet-il aux jeunes Québécois de s'ouvrir au monde ou représente-t-il une menace identitaire ? Voilà les questions auxquelles l'auteure cherche à répondre tout au long de son ouvrage.

Le volume est constitué d'une « Préface » (pp. XVII-XIX) signée par Gérard BOUCHARD, d'une « Introduction » (pp. 1-4) et de onze chapitres de longueur inégale suivis d'un « Épilogue » (pp. 177-179). Dans le premier chapitre (« L'anglais, langue universelle ? », pp. 5-19), l'auteure passe en revue les théories qui accordent (ou n'accordent pas) à l'anglais le rôle de langue véhiculaire universelle et précise que tout au long de son analyse, sa réflexion exploitera les notions de 'cadrage' et de 'mythe'. La première, définie par le sociologue américain Erving GOFFMAN, permet d'étudier « [...] l'emploi de métaphores, d'images fortes, de récits culturels ou historiques [car] les cadres suggèrent une certaine lecture du problème abordé ; ils balisent notre interprétation de l'enjeu. [...] Pour être efficaces, ils doivent non seulement souligner certains aspects d'un enjeu, mais offrir un ancrage culturel, ou 'attrait mythique' : ils doivent 'résonner' » (p. 12). Pour ce qui est de la notion de 'mythe', Virginie HÉBERT s'appuie sur les travaux du sociologue québécois Gérard BOUCHARD, tout en soulignant elle-même que « les mythes débordent la rationalité ; ils s'affranchissent de la critique et détiennent, au sein d'une société donnée, le statut de 'vérité sacrée' » (p. 13).

Dans le deuxième chapitre (« Trajectoire historique d'un mythe colonial britannique », pp. 21-29) et le troisième (« 'Nos institutions, notre langue et nos lois' : vers un métacadre nationalisant, 1791-1840 », pp. 31-36), l'auteure cherche à comprendre à travers un voyage dans l'histoire quelles sont les voies empruntées par chacun des 'cadres' et des 'mythes' qui ont marqué le débat linguistique au Canada, en particulier dans la presse écrite (*Le Canadien*), à partir de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle.

Avec le quatrième chapitre, Virginie HÉBERT concentre son attention sur une 'étape charnière' de la querelle linguistique qui oppose les anglophones et les francophones du Canada au XIX^e siècle : « Le 'moment Durham' : les années de mythification, 1840-1867 » (pp. 37-48). Le 'rapport Durham' a marqué pour toujours la conscience linguistique des Canadiens français, puisque le politicien britannique, arrivé au Canada pour comprendre les causes des rébellions des Patriotes de 1837-1838, voit les Canadiens français comme « un peuple rétrograde, ignare et soumis à la domination de l'Église [...] [et] c'est pour les tirer de cette infériorité que Durham souhaite donner aux

Canadiens français la langue et le caractère anglais » (p. 39). Tout cela, précise Virginie HÉBERT, sera ratifié dans l'Acte d'Union en 1840 et l'anglais deviendra l'unique langue officielle du Canada. Toutefois, c'est dans les années qui suivent le 'rapport Durham' et l'Acte d'Union qu'une nouvelle identité canadienne-française va naître, car grâce à certains lettrés (surtout François-Xavier GARNEAU, l'Abbé CASGRAIN, Jean-Paul TARDIVEL et Edmond de NEVERS), la Conquête anglaise, et la menace de l'assimilation, conduiront à l'éveil d'une nouvelle conscience identitaire. Le français sera mythifié et vu comme « un héritage à protéger, voire une dimension essentielle de l'identité nationale » (p. 46), tandis que l'anglais sera perçu comme la langue de Lord DURHAM, la « langue du colonisateur qui menace la nation d'assimilation » (p. 46).

Le cinquième chapitre de l'essai (« 'Apprenez l'anglais' : la montée en puissance du métacadre libéralisant, 1867-1913 », pp. 49-56) entre dans le vif du sujet et aborde la question de l'enseignement de la langue anglaise au tournant du XX^e siècle. L'éclatement des frontières et l'accroissement des communications suggéraient à l'époque que l'anglais était une langue indispensable pour bien profiter des changements qui se produisaient dans le monde entier. Cela a favorisé la propagation du mythe qui décrète que l'anglais est une langue universelle. Virginie HÉBERT souligne en outre qu'« au cours de cette période dite des 'crises scolaires', partout au Canada la question de la langue d'enseignement devient un enjeu clé, inextricablement lié à la question de l'unité nationale » (p. 55). La langue d'enseignement est au cœur de toutes les revendications nationalistes des Canadiens français et le français a dû en plus rivaliser avec le courant 'anglo-saxonniste', c'est-à-dire la croyance de la supériorité de la 'race' anglo-saxonne et de l'anglais, un mythe devenu très populaire en Amérique du Nord dans la période étudiée.

Avec le sixième chapitre, Virginie HÉBERT décortique le débat public sur l'enseignement de l'anglais au tournant du XX^e siècle, période caractérisée par la perception que le bilinguisme est nécessaire surtout pour les jeunes Canadiens français (« Clef du succès ou 'boulet au pied' ? La confrontation des cadres, 1919-1942 », pp. 57-69). Les uns, surtout les libéraux, considèrent que la connaissance de l'anglais « [est] un moteur de progrès » (p. 61). Les autres, surtout les nationalistes, voient l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, et le bilinguisme, comme un « piège doré » (p. 63) et croient que l'anglais est un « corps étranger », une espèce d'« agent pathogène » (p. 62) qui pourrait compliquer la vie des jeunes écoliers canadiens-français.

Le septième chapitre (« 'Les chaînes du bilinguisme' : l'apogée du métacadre nationalisant, 1957-1977 », pp. 71-98), étudie le débat linguistique au cours des années Soixante et Soixante-dix, période très importante pour les Québécois (et pour le destin de la langue fran-

çaise), qui mène à l'adoption de la *Charte de la langue française* ou Loi 101. Au cours de ces années, l'idée de 'nation' domine le débat public et l'enseignement de l'anglais est vu à travers ce prisme politique. Mais il est surtout évalué à travers le débat sur le 'joyal' et sur la 'dégradation' (p. 74) du français parlé et écrit par les jeunes élèves québécois. Pour André D'ALLEMAGNE, par exemple, « le bilinguisme est responsable du 'joyal' » (p. 77) et l'augmentation des heures d'enseignement de l'anglais représente un danger pour les écoliers québécois.

Dans le huitième chapitre (« Un passeport pour le monde : la montée du métacadre globalisant, 1989-1994 », pp. 99-120), HÉBERT montre bien de quelle manière le 'nationalisme' linguistique qui a caractérisé les années Soixante et Soixante-dix ne pouvait pas continuer à s'affirmer dans le contexte des années Quatre-vingt-dix, qui était de plus en plus globalisé. À cette époque, la connaissance de la langue anglaise était perçue par certains comme une forme de 'capital' qu'il fallait investir dans le marché. Connaître l'anglais ne signifiait plus « s'immerger dans une nouvelle culture », mais posséder un « nouvel outil de communication » : le bilinguisme sera désormais considéré comme « une nécessité économique, voire un instrument essentiel permettant d'assurer la survie des francophones » (p. 113).

Avec le neuvième chapitre, ayant pour titre « Une compétence essentielle : l'apogée du métacadre globalisant, 1995-2011 » (pp. 121-142), l'auteure de l'essai se penche sur le débat qui a eu lieu après la défaite référendaire de 1995. Au cours de ces années, on s'interroge aussi bien sur la nécessité de l'enseignement de l'anglais au primaire et au secondaire, que sur la qualité et l'efficacité de cet enseignement, dans la mesure où le rapport d'un groupe de travail souligne la « piètre performance des élèves » québécois en anglais (p. 127). Néanmoins, dans cette première décennie du nouveau siècle, l'anglais ne sera plus perçu comme la langue de Lord DURHAM, mais comme une langue d'ouverture permettant de communiquer avec les autres peuples de la planète.

L'avant-dernier chapitre (« Cap sur l'anglais intensif : 2011-2021 », pp. 143-164) porte sur le débat public qui a suivi l'annonce gouvernementale, faite à la fin de février 2011, qui prévoyait l'institution d'un programme d'enseignement intensif de l'anglais langue seconde dès la sixième année de l'école primaire. Virginie HÉBERT, en citant les réactions publiées dans la presse écrite, remarque que la mesure n'a pas déclenché un tollé. Bien au contraire, en lisant les articles et les éditoriaux parus, l'auteure souligne qu'« une impression de consensus social se dégage » (p. 143) en faveur de l'anglais intensif et que l'unilinguisme est désormais considéré comme un « handicap » (p. 145). L'anglais donne la possibilité de mieux communiquer avec qui-conque, de plus il joue le rôle de « facilitateur de réussite » (p. 147) et permet aux jeunes de conquérir le monde. Toutefois, les prises de

position contre cette mesure ne manquent pas et un grand nombre de chroniqueurs ont critiqué les raisons d'être de cette décision considérée encore une fois comme une « forme d'asservissement » (p. 152). Le projet de loi 96, déposé le 13 mai 2021, affirmait encore une fois que le français était « la seule langue officielle du Québec et langue commune de la nation québécoise » (p. 163) et a décrété l'abandon du programme annoncé en 2011.

Dans le dernier chapitre (« D'un débat à l'autre : un dialogue de sourds ? », pp. 165-175), HÉBERT revient sur la genèse des différents débats sur l'enseignement de l'anglais au Québec et souligne qu'il s'agit toujours « d'un enjeu qui divise » (p. 165) et « qu'un fossé subsiste » (p. 168) encore entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont contraires à toute forme d'augmentation des heures consacrées à l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires du Québec. Bref, il s'agit en quelque sorte d'un « dialogue de sourds » (p. 168) entre les différents acteurs qui n'arrivent pas à se comprendre et à se persuader réciproquement.

En définitive, la question que l'on a envie de se poser est la suivante : pour les Québécois, l'anglais est-il la 'langue de Lord Durham' ou 'la langue d'ouverture sur le monde' ? L'analyse du débat public sur l'enseignement de l'anglais des années à venir nous le dira. Ou peut-être pas...

Gerardo ACERENZA